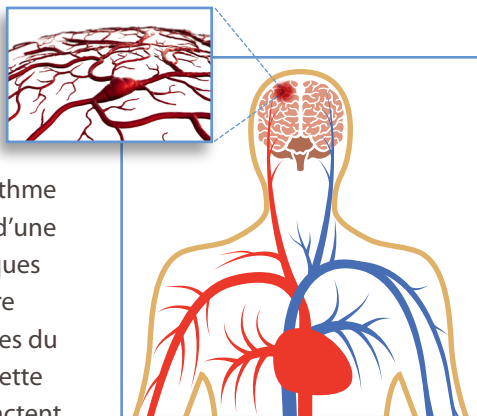


La Fibrillation Auriculaire

Le cœur est une pompe qui fait circuler le sang partout dans l'organisme. Pour se faire, le cœur se contracte (il « bat ») de façon constante et régulière.

Qu'est-ce que la fibrillation auriculaire?

La fibrillation auriculaire (FA) est une forme d'irrégularité du rythme cardiaque (arythmie) qui résulte d'une perturbation des signaux électriques du cœur. La fibrillation auriculaire affecte les deux cavités supérieures du cœur, appelées oreillettes. Avec cette condition, les oreillettes se contractent de façon chaotique. Ainsi, au lieu de battre normalement, elles s'agitent et ne font pas circuler le sang adéquatement. Dans ce cas, le sang s'accumule et adhère aux petits plis qui recouvrent le tissu cardiaque. Des caillots peuvent alors se former dans ce sang stagnant et être expulsés vers le cerveau. Si un caillot se loge dans le cerveau, il peut y interrompre la circulation sanguine et causer un AVC ischémique ou un AIT.



La fibrillation auriculaire augmente le risque d'AVC. Il est très important de suivre les conseils de votre médecin pour réduire les risques.

Il est possible qu'une personne atteinte de la fibrillation auriculaire ne ressente aucuns battements irréguliers ni autre symptôme. Cependant, cette condition est quand même sérieuse car elle augmente le risque d'AVC.

Comment diagnostiquer et traiter la fibrillation auriculaire?

La fibrillation auriculaire est un rythme irrégulier qui peut apparaître et disparaître.

Les tests de dépistage de la fibrillation auriculaire comprennent :

- Électrocardiogramme, ou ECG (mesure de courte durée)
- Moniteur Holter (enregistrement sur 72 heures ou 14 jours)



Traitement

Les anticoagulants sont utilisés pour empêcher la formation de caillots de sang pendant la fibrillation auriculaire (voir page 16). Le type d'anticoagulant dépend de votre état de santé et de vos facteurs de risque.

Consultez votre professionnel de la santé pour savoir quels médicaments vous conviennent le mieux.

Il est recommandé de **porter un bracelet/collier MedicAlert®**, en cas d'urgence, pour aviser les intervenants de votre état médical et de votre prise d'anticoagulants.

<http://www.ccs.ca/en/resources/patient-education>

